

# L'ÉVEIL

## Hebdo

N° 595/15 ème année mardi 23 août 2005

## TRANSITION :

# Attentes et espoirs

Depuis que la junte militaire s'est installée au pouvoir, plusieurs événements se sont succédé sur le landerneau politico-social du pays. Les points de presse ne sont pas une nouveauté mais celui organisé par le ministre de l'enseignement supérieur en lieu et place du ministre de la communication, prouve, s'il en est besoin, que quelques-uns des soubassements de la transparence, de la bonne gouvernance, de la justice sont jetés. A cela se sont ajoutées les audiences du président du CMJD avec les leaders de partis politiques et de la société civile. La lecture de ces événements a été, bien entendu, fortement tributaire des tempéraments et des attentes de l'opinion publique nationale. Autant les attentes sont grandes, autant le travail confié aux comités interministériels doit être fait avec sérénité. La réforme de la justice, l'égalité des chances entre les citoyens devant les services publics, la fin de la discrimination, la prévalence des compétences à des postes de responsabilité, la lutte contre la corruption, la gestion transparente de deniers publics, sont autant de domaines sur lesquels ces commissions vont travailler.

**Lire page 3**



# Attentes et espoirs

*Depuis que la junte militaire s'est installée au pouvoir, plusieurs événements se sont succédé sur le landerneau politico-social du pays. Les points de presse ne sont pas une nouveauté mais celui organisé par le ministre de l'enseignement supérieur en lieu et place du ministre de la communication, prouve, s'il en est besoin, que quelques-uns des soubassements de la transparence, de la bonne gouvernance, de la justice sont jetés. A cela se sont ajoutées les audiences du président du CMJD avec les leaders de partis politiques et de la société civile.*

La lecture de ces événements a été, bien entendu, fortement tributaire des tempéraments et des attentes de l'opinion publique nationale. Autant les attentes sont grandes, autant le travail confié aux comités

interministériels doit être fait avec sérénité. La réforme de la justice, l'égalité des chances en-

tre les citoyens devant les services publics, la fin de la discrimination, la prévalence des compétences à des postes de responsabilité, la lutte contre la corruption, la gestion transparente de deniers publics, sont autant de domaines sur lesquels ces commissions vont travailler. Il s'agira, entre autres, de préparer le référendum constitutionnel dans un an et de suggérer également des mesures adéquates afin que les élections futures issues de la période de transition soient marquées par le sceau de la transparence.

L'idée novatrice, c'est que le rapport de tous les comités sera apprécié à des échelles différentes, notamment entre CMJD et le gouvernement de transition, les partis politiques et la société civile. Le dépôt des rapports est prévu au terme de deux mois. A en juger pour l'instant la pertinence des thèmes, il semble que les nouvelles autorités désignent la voie et entendent donner un contenu aux termes " justice " et " démocratie ". Même s'il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, l'approche de la junte par rapport aux challenges de la République, fait espérer qu'on est engagé dans une nouvelle dynamique. Dès lors qu'il ne suffisait pas seulement de donner des

garanties pour le redressement de la situation politique, économique et sociale du pays.

Mais les nouvelles autorités auront gagné une bataille si elles mettent rapidement en branle toutes les synergies.

L'autre note d'espoir dans la nouvelle situation, c'est le compte rendu que le président du CMJD a fait aux leaders de formations politiques et aux chefs de file de la société civile sur la mise en œuvre des conditions pour la construction d'un Etat de droit. Au cours de ces audiences, les problèmes qui fâchaient hier ont été amplement abordés. C'est ce qui est en tout cas ressorti de l'audience accordée au président de l'APP, Messaoud Ould Boulkheir. Ce dernier a évoqué avec son interlocuteur le passif humanitaire et le problème de l'esclavage et demandé que cette question soit définitivement soldée. Sans nul doute, ce point n'a pas irrité le nouvel homme fort du pays, surtout quand on se rappelle qu'il s'est engagé à apporter des soins aux victimes des événements sanglants de 1989 entre la Mauritanie et le Sénégal.

**Pouvoir d'achat,  
une priorité pour  
les citoyens**

Une 3ème note d'espoir, c'est que le président du CMJD a demandé au gouvernement ces derniers jours de prendre une batterie de mesures pour améliorer le pouvoir d'achat des populations meurtries par la hausse intempestive de prix de denrées alimentaires. Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'accès de tous aux conditions d'existence demeure un des droits élémentaires. Or, depuis une dizaine d'années, une partie de la population vit au-dessus du seuil de la pauvreté, malgré l'abondance des richesses nationales. La gestion rationnelle ainsi que le partage équitable des ressources du pays sont à même de permettre à chacun des mauritaniens de mener une vie décente.

La baisse des prix reste par ailleurs une des priorités des populations. Elle en attend beaucoup ! Il faut noter en plus qu'il ne peut plus en être autrement, dans la mesure où les taxes sur l'import de produits alimentaires auraient chuté de moitié ces



derniers jours.

Dans tous les cas, il y a lieu de dire que le nouveau virage dépend de la capacité de l'ensemble des mauritaniens (pouvoir, partis politiques, société civile, etc.) à discuter des problèmes mais surtout à identifier des solutions durables pour ressusciter la confiance aux institutions étatiques. L'espoir est permis. En effet, c'est dire que la fréquence des audiences avec les partis politiques, porte en elle-même un signal fort non seulement d'ouverture et de gestion commune de la période de transition mais de résolution aussi de difficultés épineuses.